

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
MERCREDI 6 DECEMBRE 2023 à 9 HEURES 30
Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE
10 rue de Palais
17028 LA ROCHELLE CEDEX 1

A MARANS (17230) – ensemble immobilier LA LOUISIANE I, Allée

Robert Deltheil

Appartement type T2

(Lot n°5)

Mise à prix : 2.000 Euros

A la requête CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI), y demeurant 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, ayant pour Avocat postulant, Maître Virginie ANDURAND, Avocat au Barreau de LA ROCHELLE, et pour Avocat plaçant, Maître Cécile ROUQUETTE-TÉROUANNE membre de la SELARL d'Avocats CORNET - VINCENT - SEGUREL, Avocat au Barreau de PARIS.

Désignation et description des biens :

Dans un ensemble immobilier dénommé LOUISIANE I, sis Allée Robert Deltheil :

Section AB, numéro 3, lieudit Marans Nord, pour une superficie de 00ha 00a 73ca

Section AB, numéro 9, lieudit Marans Nord, pour une superficie de 00ha 01a 12ca

Section AB, numéro 171, lieudit Marans Nord, pour une superficie de 00ha 24a 56ca

Section AB, numéro 173, lieudit Marans Nord, pour une superficie de 00ha 89a 82ca

D'une contenance totale de 1ha 16a 23ca

Et plus particulièrement :

Le lot n°5 :

Bâtiment C, au rez-de-chaussée, un appartement type T2, comprenant : cuisine-séjour, 1 chambre avec placard, coin nuit, salle d'eau avec WC et dégagement.

Le tout pour une surface habitable de 38,80m² environ, et une terrasse pour une surface de 7,75 m² environ.

Avec les CENT QUARANTE HUIT/ DIX MILLIEMES (148/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les TRENTE DEUX/ MILLIEMES (32/1000èmes) des parties communes particulières au bâtiment C.

Et les UN/VINGT HUITIEMES (1/28èmes) des charges de télévisions du bâtiment C

Selon le Procès-verbal descriptif du 23 mai 2023, il s'agit d'un ancien village vacances/loisirs inexploité. Aucun bail ni informations financières relatifs à ce bien n'ont été communiqués.

VISITES : MARDI 7 NOVEMBRE 2023 DE 9 HEURES 30 A 11 HEURES 30

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de LA ROCHELLE.

La consignation pour enchérir est de 3.000 € par chèque de banque à l'ordre de COMPTE SEQUESTRE BATONNIER, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE, où le cahier des conditions de vente (RG n°23/00022) a été déposé.